

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ces nouvelles vacances !

L'équipe d'animation a le plaisir de vous présenter le programme d'activités des vacances de Printemps.

Au programme :

Accrobranche, grand jeux, activités manuelle, jeux sportifs et plein de belles aventures.... Le programme détaillé sera diffusé sur la page face book du centre à compter du 10/04/2022.

Les Activités sont susceptibles d'être modifiées. Tout changement sera signalé la veille au minimum.

Inscriptions

A partir du 23/03/2022 au secrétariat de la Mairie de Eyguians, tous les matins de 10 à 12h00 auprès de Claudine. Fin des inscriptions le 05/04/2022

Les Tarifs

Tarifs GARDE COLOMBE/ COMMUNES CONVENTIONNEES 2022	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Quotient Familial	0 à 400	De 401 à 650	Plus de 650
Semaine de 5 jours	38,00€	43,00€	48,00€
Semaine de 3 ou 4 jours	8,00€/ jour	9,00€/ jour	10,00€/ jour



Vacances de Printemps

Du 11/04/2022 au 15/04/2022

Accueil des enfants, de 3 à 12 ans



Tarifs EXTERIEURS 2022	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Quotient Familial	0 à 400€	De 401 à 650€	Plus de 650€
Semaine de 5 jours	52.35€	62.35€	72.35€
Semaine de 3 ou 4 jours	11.00€/jour	13.,00€/jour	15,00€/jour

Infos pratiques

- ✚ **Dates d'ouverture** : du 11/04/2022 au 15/04/2022
- ✚ **Horaires** : de 8h à 18h00
 - De 8h à 9h : accueil échelonné.
 - De 17h à 18h : départ échelonné.
- ✚ **Lieu** : Ecole Maternelle de Lagrand.
- ✚ **Places** : limitées à 20 enfants (8 âgés de moins de 6 ans et 12 de plus de 6 ans).
- ✚ **Les repas** : le repas de midi n'est pas compris. Frigo et four micro-onde à disposition Le gouter est fourni.
 - ✚ **Masque chirurgical obligatoire pour les + de 6 ans(selon évolution du protocole sanitaire)**
- ✚ **Registre d'infirmerie** : renseignez les rubriques « allergies, contre-indications », de ce document. Concernant les traitements médicaux, nous pourrons les administrer sur remise de l'ordonnance délivrée par le médecin et votre autorisation écrite.

Modalités d'inscription

Elles s'adressent en priorité aux enfants résidant à l'année sur la commune de Garde-Colombe. Une liste d'attente sera ouverte en cas de nécessité, et les parents seront prévenus des possibilités d'acceptation de leur enfant 5 jours avant l'ouverture de l'accueil de loisirs.

Pièces à fournir à l'inscription :

- ✚ Fiche d'inscription complétée ;
- ✚ Attestation d'assurance extra-scolaire ;
- ✚ Fiche sanitaire complétée et signée ;
- ✚ Copie du carnet de vaccinations ou certificat médical de contrindications aux vaccins ;
- ✚ Aides aux Temps Libres : CAF 05 & CAF 04 : fournir des photocopies (conservez l'original pas de réédition de duplicata) ;
- ✚ Un chèque à l'ordre de la FFRAS (pas d'espèces) ;
- ✚ Le Règlement Intérieur signé.

L'attestation d'assurance et la fiche sanitaire ne seront à fournir qu'une seule fois pour l'ensemble de l'année scolaire (sauf changements à signaler).



Tout dossier incomplet invalidera l'inscription.

Matériel à prévoir

Merci de nous confier vos enfants équipés d'un petit sac à dos, contenant 1 gourde, des mouchoirs et selon la saison, les lunettes de soleil, la crème solaire, le maillot de bain, une serviette, la casquette ou les moufles !

Veillez à adapter la tenue vestimentaire aux activités. En règle générale, optez pour les vêtements confortables ne craignant ni les taches, ni les trous ! Les claquettes et tongs sont interdites.

Nos convictions

- ✚ Les foyers ruraux font partie d'un mouvement d'éducation populaire, ils s'engagent dans l'action pour une société démocratique, pour une culture partagée et pour la laïcité.
- ✚ Ils permettent d'accompagner l'enfant dans sa construction, de cultiver son ouverture au monde. Ils s'inscrivent dans une logique de co-éducation, en favorisant les relations avec les parents et les équipes éducatives.

Fédération des Foyers Ruraux Alpes du Sud

3 bis, Place de la mairie ▪ 04200 PEIPIN

04 92 61 36 32 / 06 44 89 66 15

ffras@orange.fr ▪

N° SIRET : 326 284 767 00067

Association agréée Jeunesse Education Populaire